

<b>DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES</b>	<b>COMMUNE DE CAVEIRAC DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  N° DE20230323_030/155</b>
	<b>Du 23 MARS 2023 à 18 heures30</b>
<b><u>NOMBRE :</u></b>	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,
<b>De Conseillers en exercice : 27</b>	<b>Etaient présents :</b> Mesdames et Messieurs CHAILAN Jean-Luc ; MAZAY Isabelle ; ANDRE Christian ; DUSSAUT Florence ; SERVILE Marc ; GIOVANNELLI Odile ; GUERRE Cyril ; LAPIERRE Catherine ; BALLESTEROS Jérôme ; MIARD Pascal ; ROUQUIER Bruno ; ESCUDIER Sophie ; BERLINE Marion ; GIMENO Sophie ; BARAGNON Guillaume ; DENAT Sophie ; LEDIEU Bertrand ; LINGERAT Sophie ; GIRON Antoine ; ETIENNE Patrick ; CRES Elisabeth ; BROSSETTE Alice ; ROCCO Catherine ; AUGIER Marc ; MARTIN Laurence
<b>De Présents : ... 25</b>	
<b>De Votants : ..... 27</b>	
<b>Absents ayant donné procuration ..... 2</b>	<b>Etaient absents excusés avec procuration :</b> Mme GHELFI Agnès qui avait donné procuration à Mme MAZAY Isabelle ; M. CODOU Loïc qui avait donné procuration à ETIENNE Patrick
<b>Absents excusés sans procuration ..... 0</b>	<b>Etaient absents excusés sans procuration : -</b>
<b>Absents non excusés sans procuration ..... 0</b>	<b>Etaient absents non excusés sans procuration : -</b>
<b><u>Objet :</u> FINANCES- Budget annexe du Parc du 3<sup>ème</sup> Millénaire - Vote du Budget Primitif 2023</b>	

Madame GIOVANNELLI Odile, rapporteur,

Présente la proposition de budget primitif 2023 du Parc d'Activités du 3<sup>ème</sup> Millénaire qui comprend l'intégration des résultats 2022 et propose le vote, chapitre par chapitre.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

**ACCEPTE** le vote chapitre par chapitre.

**La section de fonctionnement s'élève à 225 101 euros.**

RECETTES :		<u>VOTE</u>
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	96 000,33 €	Unanimité
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	129 100,67 €	Unanimité
<b>TOTAL.....</b>	<b>225 101,00 €</b>	

**APPROUVE** par vote à mains levées tous les chapitres.

DEPENSES :		<u>VOTE</u>
Chapitre 011 : Charges à caractère général	71 400,04 €	Unanimité
Chapitre 023 : Virement section d'investissement	92 900,00 €	Unanimité
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	60 800,96 €	Unanimité
<b>TOTAL.....</b>	<b>225 101,00 €</b>	

**APPROUVE** par vote à mains levées tous les chapitres.

La section d'investissement s'élève à 253 896 euros.

RECETTES :		VOTE
Chapitre 001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	21 064,78 €	Unanimité
Chapitre 13 : Subventions	79 130,26 €	Unanimité
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	92 900,00 €	Unanimité
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sect.	60 800,96 €	Unanimité
TOTAL.....	253 896,00 €	

APPROUVE par vote à mains levées tous les chapitres.

DEPENSES :		VOTE
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	126 948,00 €	Unanimité
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	126 948,00 €	Unanimité
TOTAL.....	253 896,00 €	

APPROUVE par vote à mains levées tous les chapitres.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
A Caveirac le,

Le Maire,

Jean-Luc CHAILAN



La Secrétaire de Séance

Sophie LINGERAT

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr/>